



Depuis la rentrée 2016, la ville a mis en place l'étude dirigée (et non plus surveillée) pour les élèves de CE2, CM1 et CM2.

L'étude dirigée est mise en place à partir de 17h. Pendant 3/4 d'heure, après le goûter, et avant de retrouver les animateurs pour des activités ludiques, les enfants, par groupes de 15, vont faire leurs devoirs sous la tutelle d'un enseignant.

L'objectif est de permettre l'apprentissage des leçons grâce à une aide particulière, ainsi que le contrôle des devoirs réalisés. Cette étude est réservée pour les niveaux de CE2, CM1 et CM2.

Les élèves de CP et CE1 bénéficient, deux fois par semaine, d'activités ludiques conçues autour de notions fondamentales (lecture, écriture, sciences...) et encadrées par un enseignant sur le temps des TAP. Puis deux fois par semaine, ils sont pris en charge par les animateurs de l'accueil de loisirs.

Les tarifs de l'accueil du soir vont de 0,63€ à 4,65€ en fonction du quotient familial. Cette prestation inclut le goûter, l'étude dirigée pour les enfants de CE2, CM1 et CM2 et le centre de loisirs.

Au 1er janvier de chaque année, ces tarifs seront recalculés selon les indicateurs nationaux.

URL de la source (modifié le 18/10/2022 - 11:16): <https://www.pontault-combault.fr/famille-0/education/etude-dirigee>